

Agent de sécurité

RNCP18620 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 3
Sigle	CAP — Certificat d'aptitude professionnelle
Code(s) NSF	344
Formacode(s)	42822
Code(s) ROME	K2503
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	08/11/2023

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE · SIRET : 11004301500012

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le titulaire du CAP « Agent de Sécurité » exerce ses fonctions dans des espaces ouverts au public ou non, de nature industrielle, commerciale, hospitalière, privative, culturelle ou sportive. Ces missions peuvent s'exercer dans une structure pourvue d'un service de sécurité interne, ou pour le compte d'une entreprise prestataire de services en matière de sécurité.

Elles visent à assurer la sécurité dans les domaines suivants :

- la protection des personnes,
- le secours à personnes,
- la surveillance et la protection des biens,
- la protection de l'environnement.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Le titulaire de ce diplôme est capable d'assurer la sécurité des personnes, des biens et la sécurité incendie. Il assure des tâches de sensibilisation du personnel en matière de prévention des risques d'incendies. Il veille à l'entretien élémentaire des moyens matériels concourant à la sécurité incendie. Il alerte et accueille des secours. Il participe à l'évacuation, à l'assistance du public et des personnels au sein des établissements où il intervient. Il peut exercer au sein du PC (Poste de Commandement) de sécurité incendie.

Le CAP « Agent de Sécurité » prend en compte les compétences requises pour la délivrance :

- du SSIAP1 (Service de Sécurité Incendie et d'Assistance aux Personnes – niveau 1, incluant les compétences relatives à ERP-1] (Établissement Recevant du Public niveau 1) et à IGH-1[5](Immeuble de Grande Hauteur niveau 1).),
- du PSE1 (Premier Secours en Équipe, niveau 1) ,
- du SST (Sauveteur Secouriste du Travail).

Les compétences acquises par le titulaire du diplôme sont celles décrites dans l'ensemble des blocs de compétences.

Blocs de compétences

RNCP18620BC01 — UP1 - Prévention et dissuasion des actes de malveillance et de négligence

LISTE DE COMPÉTENCES

- Prévenir et dissuader des actes de malveillance et de négligence
- Prévenir et lutter contre tout autre incident technique et perturbation liée à l'environnement extérieur
- S'approprier (à la prise de fonction) l'information relative à la sécurité, les dispositifs de surveillance, les systèmes de sécurité, la culture de l'entreprise, l'emploi des matériels, les moyens d'accès
- Analyser les supports d'information
- Se rendre sur un ou des points identifiés
- Identifier les partenaires
- Mettre en oeuvre des missions afférentes au poste de travail
- Communiquer professionnellement

Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves).

RNCP18620BC02 — UP2 - Sécurité des personnes et des biens

LISTE DE COMPÉTENCES

- Repérer et signaler les situations matérielles génératrices de risques
- Prévenir les risques
- Prendre les dispositions adaptées pour supprimer ou limiter le risque
- Mettre en place un périmètre de sécurité
- Intervenir à la suite d'un incident et prendre les mesures conservatoires
- Intervenir : mettre en oeuvre les gestes et techniques conformes à la certification PSE1

Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves).

RNCP18620BC03 — UP3 - Sécurité Incendie

LISTE DE COMPÉTENCES

- Repérer et signaler les situations génératrices de risque d'incendie
- Prévenir les risques d'incendie
- Intervenir : mettre en oeuvre les gestes et techniques conformes à la certification SSIAP1
- Mettre en place un périmètre de sécurité incendie

Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves).

RNCP18620BC04 — UG1 - Français, Histoire-Géographie et Enseignement moral et civique

LISTE DE COMPÉTENCES

Français

- Entrer dans l'échange oral : écouter, réagir, s'exprimer
- Entrer dans l'échange écrit : lire, analyser, écrire
- Devenir un lecteur compétent et critique
- Confronter des savoirs et des valeurs pour construire son identité culturelle

Histoire-Géographie et Enseignement moral et civique

- Appréhender la diversité des sociétés et la richesse des cultures
- Repérer la situation étudiée dans le temps et dans l'espace
- Relever, classer et hiérarchiser les informations contenues dans un document selon des critères donnés
- Acquérir une démarche citoyenne à partir de son environnement quotidien

Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves).

RNCP18620BC05 — UG2 - Mathématiques - Sciences physiques et chimiques

LISTE DE COMPÉTENCES

- Rechercher, extraire et organiser l'information
- Proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution ou un protocole opératoire en respectant les règles de sécurité
- Expérimenter
- Critiquer un résultat, argumenter
- Rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit

Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves).

RNCP18620BC06 — UG3 - Education physique et sportive

LISTE DE COMPÉTENCES

Compétences de niveau 3 du référentiel de compétences attendues

- Réaliser une performance motrice maximale
- Se déplacer en s'adaptant à des environnements variés et incertains
- Réaliser une prestation corporelle à visée artistique ou acrobatique
- Conduire et maîtriser un affrontement individuel ou collectif
- Respecter les règles de vie collective et assumer les différents rôles liés à l'activité

Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves).

RNCP18620BC07 — UF - langue vivante facultative

LISTE DE COMPÉTENCES

Compétences de niveau A2 du CECRL

- S'exprimer oralement en continu
- Interagir en langue étrangère
- Comprendre un document écrit rédigé en langue étrangère

Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves).

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

services de sécurité intégrés et entreprises de gardiennage ou de sécurité

Exercice en entreprise industrielle ou commerciale, services publics, salles de spectacle, aéroports, gares, équipements sportifs..

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

agent de prévention, agent de sécurité, agent de surveillance

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Une ou plusieurs habilitation(s) (Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes -SSIAP 1-, ...) peu(ven)t être requise(s).

Un casier judiciaire exempt de toute mention contradictoire et une carte professionnelle valable 5 ans, délivrée par le CNAPS (Conseil National des Activités Privées de Sécurité) sont obligatoires

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024) Élevée (4/5)

Facteurs principaux

Non-attractivité salariale, Intensité d'embauche, Inadéquation géographique

Salaire médian (mensuel)	1 700 €
Familles professionnelles (FAP)	T3X61 — Agents de sécurité et de surveillance · tension 4/5 (Élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	24 576
Jugés difficiles à recruter	48 %
Emplois saisonniers	23 %
Familles professionnelles (FAP)	T3X61 — Agents de sécurité et de surveillance

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Le jury est présidé par un conseiller de l'enseignement technologique choisi parmi les personnes qualifiées de la profession. Il est composé à parts égales : - d'enseignants des établissements scolaires publics, privés sous contrat et des centres de formation d'apprentis ;

- de professionnels choisis en nombre égal parmi les employeurs et les salariés après consultation des organisations représentatives.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

idem

ACCESSIBLE EN OUTRE-MER

Nouvelle-Calédonie, Polynésie française

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	4 627 €
Selon la branche	4 579 € – 4 849 €
Prise en charge	Branches concernées
4 627 €	Valeur par défaut · 205 branches
4 849 €	CPNE de la branche de l'hospitalisation privée à statut commercial et du thermalisme, CPNEF de l'audiovisuel, CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat
4 579 €	CPNE de l'édition de livres, de l'édition phonographique et de l'édition de musique, CPNE des industries de santé (CPNEIS), CPNEF de l'Exploitation cinématographique et de la Distribution de films
4 798 €	CPNE du Commerce de détail et de gros à prédominance alimentaire
4 671 €	CPNEFP Sports Loisirs

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	08/11/2023
Date de dernière délivrance possible	08/11/2023

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS
RNCP1182

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)
RNCP38226

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF
ONISEP - EDUSCOL
Légifrance pour les textes réglementaires
<http://www.onisep.fr>
EDUSCOL

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/18620/>

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	33
Montant total engagé	75 398 €
Coût moyen par dossier	2 285 €
Durée moyenne	456 h
Période	08/2020 – 10/2023
France compétences	67 %
France Travail	29 %
Reste à charge titulaire	4 %
Compte d'engagement citoyen	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.